

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 02 mars 2020**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

P. LEFEBVRE

Par le Collège,



La Bourgmestre,

V. MAES

**Ordre du Jour**

Ajout d'un point supplémentaire à la demande du groupe P.T.B.

PT 20 bis **DIVERS** – Fixation d'un taux minimum de logements publics dans le projet immobilier sur le site de l'ancien hôpital de l'espérance.

PT 20 ter **DIVERS** – Mise en place d'une tarification sociale pour les déchets.

Ajout d'un point supplémentaire à la demande du groupe ECOLO.

PT 20 quater **DIVERS** - Voo - position et mandat du conseil à ses représentants concernant les dividendes liées à la vente de Voo